



HSST021

Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail des membres du C.SSCT (*Renouvellement*)

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- identifier le rôle et les attributions des membres du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de travail au sein de leur entreprise
- s'impliquer dans la politique de prévention de l'entreprise
- analyser les conditions de travail
- posséder la méthodologie de recherche pour accéder aux documents nécessaires à la réalisation de leur mission.

Programme

Première Partie : FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION SSCT (CSSCT) au sein du Comité Social Economique (CSE)

- Mise à jour de la loi prévention santé, sécurité et conditions de travail
- Les institutions représentatives de la sécurité en France
- Les relations de la CSSCT avec les autres institutions représentatives du personnel
- Organisation et Fonctionnement de la CSSCT
 - Le mandat des membres
 - Les membres
 - Les réunions
- Les moyens de la CSSCT
 - Les moyens humains
 - Les moyens matériels
 - La protection des membres
- La compétence de la CSSCT
 - La compétence matérielle
 - La compétence à l'égard des personnes
- Les attributions de la CSSCT
 - Le droit à l'information
 - La consultation
 - Le rôle de la CSSCT en cas de situation dangereuse

Seconde Partie : LES OUTILS DE TRAVAIL (et Formation pratique)

- L'identification des risques
 - Les risques, leur récapitulation
 - Les fiches de données de sécurité
 - Les équipements de protection individuelle
 - Les gants, les harnais d'antichute, les chaussures et bottes de sécurité, les casques, les lunettes, les bouchons d'oreilles ou casques « anti-bruit » et les autres équipements
 - Les vérifications périodiques
 - Information et formation du personnel
 - Obligation légale de formation à la sécurité
 - La formation
 - Organisation de la formation
 - Formation/habilitation/autorisation
 - Habilitation/autorisation
 - L'accident du travail, de trajet et Maladie Professionnelle
 - Définitions
 - Conduite à tenir
- Fiche de renseignements

Public

Membres titulaires et suppléants du CSSCT réélus.

Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

Nombres de participants

4 mini – 8 maxi

Pré-Requis

Être membre du CSSCT.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Durée : 5 jours (35 heures)

Dates : à définir

Horaires : nous contacter

Lieu : nous contacter

Coût : nous contacter

Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue inter-entreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

Méthodes et moyens pédagogiques

Exploitation de la formation expérientielle des participants
Alternance entre apports théoriques et phases applicatives
Mises en situation et études de cas
Travaux en sous-groupe
Documentation technique
Bilan de fin de formation

Modalités d'évaluations

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant

Validation et certification

Attestation de fin de stage.



POLE FORMATION UIMM – AFPI FC

centres : Belfort – Besançon – Dole – Exincourt – Gevingey – Sochaux- Vesoul

www.formation-industries-fc.fr

IMP11ICA003 - REV F – 22/01/2024